



Ce qu'il faut savoir :

1 | La transmission des informations est sécurisée

Le fonctionnement du système de télérelève mis en œuvre permet de se prémunir contre le risque de piratage éventuel. Les informations transmises sont en effet inutilisables car elles ne contiennent aucune information sur les références du client ou du compteur. Une fois ces informations parvenues à la Régie de l'Eau m2A, les données sont reconstituées et entièrement sécurisées par des systèmes de protection informatique.

2 | La confidentialité des données est garantie

Qu'ils soient relevés manuellement ou télérelévés, les compteurs d'eau doivent être accessibles 24h/24. Il n'y a donc aucune intrusion supplémentaire dans la vie privée des usagers.

Par ailleurs, le système de télérelève étant installé sur le compteur desservant l'ensemble des usages d'un logement, et les index du compteur n'étant télérelévés que quatre fois par jour, il n'est pas possible de disposer d'informations sur les habitudes quotidiennes des foyers.

3 | Un contact direct avec La Régie de l'Eau m2A

Le déploiement de la télérelève s'accompagne d'une évolution du métier des relevés. Sur la base des informations collectées par le système de télérelève (suspensions de fuites, retours d'eau, anomalies de consommation...), de nouvelles interventions des agents seront nécessaires.

Cette télérelève permet aussi à la Régie de l'Eau m2A de vous informer et de vous contacter rapidement.

4 | Les ondes utilisées sont des ondes hertziennes

Le système de télérelève choisi à Mulhouse utilise des ondes hertziennes (169 MHz), comme la radio pour envoyer les informations vers le système informatique central. La transmission des données dure quelques millisecondes quatre fois par jour. C'est comme si vous écoutiez la radio moins d'une seconde par jour.

Les récepteurs de ces ondes longues portées sont installés en priorité sur le toit de bâtiments publics.

Pour toutes questions et informations supplémentaires, un numéro gratuit est à votre service :

N° GRATUIT : 0 800 943 753

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

**Du lundi au vendredi de 8h à 19h,
le samedi de 8h à 13h.**

Régie de l'Eau m2A

61, rue de Thann · 68200 Mulhouse · 03 89 32 58 19
(du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h30 à 17h)

eau@m2a.fr

EAU · GESTION DE VOTRE CONSOMMATION

La télérelève arrive chez vous !



+ DE CONFORT

- **Finis les dérangements !**
avec la télérelève, il n'est plus nécessaire d'être présent lors des relevés de compteurs.
- **Finis les estimations !**
avec la télérelève, il n'y a plus de facture estimée. Vous payez ce que vous avez réellement consommé.
- **Finis les incertitudes lors des déménagements !**
la télérelève fiabilise les relevés de compteurs. La Régie de l'Eau m2A connaît avec exactitude l'index au compteur.

+ DE SERVICES

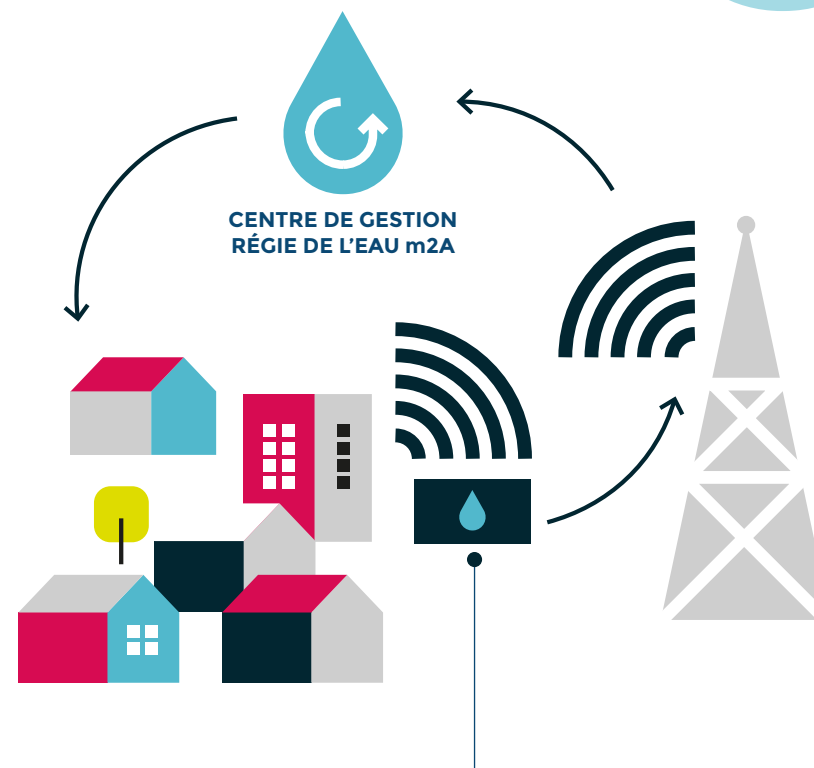
- **Une détection rapide des fuites :** vous êtes alertés rapidement en cas de présomption de fuite, soit par courrier, soit par mail ou SMS si vous avez créé votre compte Eaupla ! sur la plateforme : e-services.mulhouse-alsace.fr
- **Un suivi précis de sa consommation d'eau :** vous pouvez suivre avec précision, sur internet via votre compte Eaupla ! sur e-services.mulhouse-alsace.fr votre consommation d'eau par mois ou par jour pour en avoir une meilleure maîtrise, repérer d'éventuelles surconsommations.
- **Un paiement en ligne de vos factures :** paiement sécurisé de vos factures via votre compte « Eaupla ! » sur e-services.mulhouse-alsace.fr

**La télérelève :
du confort
et des services
en plus,
sans surcoût
pour vous !**

+ D'ÉCONOMIES

- **Une baisse de la consommation d'eau :** dans les villes où la télérelève est installée, on constate une baisse des consommations pouvant atteindre 10%, ce qui permet aux abonnés de faire des économies. L'information en temps réel des abonnés sur leur consommation d'eau, possible grâce à la télérelève, explique cette baisse.

Comment fonctionne la télérelève ?



Chaque compteur est équipé d'un **module qui enregistre en permanence le volume de votre consommation et transmet cette information**, par onde radio (fréquences utilisées pour la diffusion de la télévision terrestre et de la radio FM), 4 fois par jour, à un récepteur VHF.

Ces récepteurs communiquent à leur tour ces index au service informatique de télérelève via une ligne de téléphonie mobile.